

PV du CODIR Région Sud FFESSM du 25 janvier 2020
A L'ESTAQUE

Présents : tous les membres du CODIR.

Excusés : Georges COPPOLA, André RAUCH, Mohamed BELADEM, François LIZERO, Pierre MEDALIN, Jean Lou FERRETTI

Présents: tous les Présidents de commissions et référents d'activités.

Sauf Excusés ou représentés : Serge GEAIRAIN, Fabrice DELPRAT représenté par Béatrice BOZON, Jean Pierre ASCHIERI représenté par Alain BOULET, Jérémie PRIEUR DREVON, Grégory POIRIER représenté par Alain BEAUTE

Absent : Serge XIMENES.

Invités : Présidents CODEP : tous présents

Excusé : Jean Lou FERRETTI

Présent : Yann RUELLO CTS

Conformément à l'ordre du jour réalisé par le Président, tous les points ont été abordés.

COMITE DIRECTEUR REGIONAL : 10h00-17h30

Ouverture de séance : 10h10

1/ Rapport du Président :

Nous sommes à une période charnière vis-à-vis du changement du modèle sportif que nous connaissons depuis très longtemps.

-1 D'une part avec la nouvelle gouvernance partagée du sport mise en place avec l'Agence Nationale du Sport remplaçant l'ex CNDS. Avec ce partage entre l'Etat (30%), les collectivités territoriales (30%), le mouvement sportif (30%) et le monde économique (10%). Avec le corollaire de la réorientation des financements publics (mais toujours plus de sociétal que de sport). Avec le mode opératoire des têtes de réseaux que sont devenues les Fédérations.

-2 D'autre part avec la nouvelle organisation territoriale de l'Etat pour ces services déconcentrés. Puisqu'en juin 2020 les services déconcentrés Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale seront regroupés en partie par la DIRECCTE pour l'emploi et la cohésion sociale et en partie vers l'Education Nationale pour les compétences Jeunesse et Sport (création DRAJES pour Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, et l'on y voit l'intégration du Service National Universel).

-3 Enfin avec la libéralisation du monde du sport sur le plan économique. Où les anciens modèles économiques évoluent, où les pratiques elles mêmes évoluent, où de nouveaux publics se présentent (sport pour tous, sport santé), où les concurrences du champ sportif se diversifient (La Fédération en soi n'est plus la seule depuis longtemps dans le domaine de la plongée). La loi Sport et Société prévue fin 1er semestre 2020 en sera le témoignage.

Ainsi nous devons évoluer. Nous devons penser mutualisation, complémentarité, coopération, partenariat public et privé, solidarité secteurs associatif et professionnel, efficience. De nouveaux modèles d'organisations s'installent, le changement a commencé, nous ne savons pas quand il va nous impacter, ni de quelle façon ? Mais il faut y réfléchir pour participer.

Il est frappant de voir dans le secteur marchand les nouvelles formes de société apparues suite à la loi Pacte de juin 2019 pour rattraper d'autres pays européens. Création toute récente dans le droit français des « Entreprises à mission », société qui en plus d'une partie à but lucratif auront une partie à finalité d'ordre social et/ou environnemental.

Il est frappant de voir dans le secteur associatif, les réflexions portées par les CRESS, chambres régionales d'économie sociale et solidaire. J'étais hier à des travaux conviés par le CROS sur ce sujet. Cette réflexion se conduit à l'échelle nationale avec le CNOSF et le Ministère des Sports par plusieurs fédérations sportives depuis 2018 sur l'évolution possible de l'évolution du modèle associatif habituel dans le champ du sport. Ceci n'a pas été encore évoqué au niveau national FFESSM. Ceci existe depuis de nombreuses années dans le champ de la culture et du social et un peu dans l'environnemental. Il s'agit des SCIC. « Société Coopérative d'Intérêt Collectif », nouveau mode juridique de coopération avec gouvernance partagée, structures relevant des valeurs de l'économie sociale et solidaire et permettant la mobilisation collective d'acteurs attachés à l'intérêt général. Cela résonne étonnement avec la terminologie de la nouvelle gouvernance du sport dont l'Etat nous parle depuis un an et demi. Référence « scic.sports.gouv.fr », le préambule de ce guide est signé par la Ministre des sports Mme Roxana Maracineanu. Cette information, en tant que dirigeant politique, me semble utile à porter ici, en tout cas, une réflexion de fond et d'avenir est nécessaire, vu la rénovation profonde du sport, tout en conservant notre ADN associatif et en développant toutes nos activités subaquatiques.

* Suite à la présentation du président, Philippe BERNARDI souligne qu'il serait souhaitable que tout nouveau diplômé qui souhaite exercer dans la plongée professionnelle en tant qu'encadrant ait une visite médicale approfondie au préalable afin d'éviter tout refoulement secondaire aux postes.

* Rappel du Président sur l'existence du E pass mis en place par le Conseil Régional (bon de 20€ pour les licences sportives pour les jeunes scolarisés de 15 à 25ans). Avec une modification par rapport à la saison passée : c'est le club (et non plus le comité régional) qui effectue l'enregistrement sur le site du Conseil Régional. Et ceci est valable maintenant pour première licence mais aussi pour renouvellement de licence.

NB : Cette info est à raviver auprès de nos structures régionales..

* Rappel du Président : l'Education Nationale et l'interdiction de l'activité plongée scaphandre en primaire pour le Rectorat de Nice alors que le rectorat d'Aix Marseille l'autorise. Par contre c'est tout à fait possible, si on sort du cadre scolaire académique.

* Vente du local de Puget sur Argens : la vente a été signée et l'encaissement s'est réalisé comme prévu.

2/ Rapport de la Trésorière Générale et de la Trésorière Générale Adjointe

o Rappel de fonctionnement pour la trésorerie :

- Ne pas oublier d'utiliser les feuilles 2020 qui vous ont été envoyées (commissions + comité directeur)
- Renvoyer les feuilles de demande de demande de remboursement au plus un mois après la date de l'événement.
- Plus aucun remboursement sur l'exercice 2019 ne sera possible à ce jour.

- Budget prévisionnel 2020 sur 8 mois (1^{er} janvier au 30 sept 2020). Nous devons être vigilants sur nos dépenses sur cet exercice. Une grande partie de nos rentrées, notamment les subventions nous seront versées qu'à partir de septembre/octobre 2020, donc sur le prochain exercice comptable.
- Le bilan 2019 est en cours d'élaboration. Une fois le bilan final transmis par le cabinet comptable, nous l'enverrons à tous les membres du Comité directeur pour acceptation par email ((le vote électronique par internet est prévu dans notre R.I, après accord du Président de la commission juridique régionale).

3/ Rapport de la Secrétaire Générale:

- Récupération des rapports d'activités définitifs afin de les mettre sur le site pour l'AG de mars. Aucune des commissions présentes ne souhaitent effectuer leur dernière réunion avant l'AG de mars sauf la commission souterraine qui nous en avait déjà fait part.
- Dans la salle principale du comité régional, le vidéo projecteur est de nouveau opérationnel.

- Etat licences saison 2019

Clubs = 12823 licences pour 241 Clubs + SCA = 4024 licences pour 99 SCA (soit 1/4 des licences)

Total 16847 licences (Adultes 14837 + Jeunes 1506 + enfants 504) dont Femmes 5448 et Hommes 11399.

Baisse de moins 84 licences, versus 2018 (2017= 16640 licences, 2018= 16931 licences, 2019= 16847 licences)

Jeunes + Enfants = 11,90%, sup moyenne nationale // Féminines= 32,34%, sup moyenne nationale

L'analyse des chiffres licences et surtout brevets (330 en moins versus 2019) montre que c'est surtout sur 2^e semaine de juillet qu'il y a eu une vraie baisse au moment de la crise majeur du site informatique fédéral national, alors que le temps était au grand beau...

- Etat licences saison 2020

Saisons	15/9 au 31/12	fin Sept	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2015 / 2016	7308					1170
2016 / 2017	7242					1180
2017 / 2018	7475					1223
2018 / 2019	7477	2109	2899	1350	1119	1240
2019 / 2020	7821	2224	3008	1490	1099	

Ainsi gain pour notre début de saison fédérale 2020 de 344 licences de plus que le 1^{er} trimestre 2019.

4/ Divers Administratifs:

- * Organisation de l'Assemblée Générale du 7 Mars 2020 à Toulon et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale par le CODIR

- Approbation de l'ODJ de l'AG du 7 mars :

- Questions : non
- Contre : non
- Abstention : aucune

L'ODJ est approuvé à l'unanimité, il sera envoyé aux clubs et SCA à partir du lundi 27 janvier

- Organisation pratique :

- Matin : réunion des commissions
 - Dans les mêmes salles à heures différentes (9h-10h30 / 10h30-12h)
 - Pêche et Apnée / Hockey et PSP
 - Photo vidéo / Bio
 - Archéo / Médicale
 - NEV et NAP / Conseil des SCA et Juridique
 - Technique CTR

Les salles des commissions seront au 1^{er} étage. Pour l'accès au 1^{er} il y a possibilité de prendre l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite (carte d'accès à l'accueil des clubs).

Sauf la CTR dont la réunion se déroule au RDC, ce sera la grande salle qui sert à l'AG des Clubs l'après-midi.

Sauf Archeo puis Médicale qui seront au niveau Espace de Détente, à côté de la réception du RDC.

- Repas de l'AG :
 - Le repas de l'AG s'élève à 31€ la participation du Comité Régional est de 16€
 - La participation individuelle est POUR TOUT LE MONDE de 15€
 - Il ne sera accepté aucun remboursement sur ces 15€
 - La réservation sera effective uniquement après réception du chèque du montant du ou des repas.
 - Nombre de repas limité à 120
 - Point sur les parkings payants et gratuits autour de l'hôtel. Une liste a été faite.
- Modification du contenu du mandat
 - Pour faciliter, il ne sera pas nominatif et sera envoyé par mail avec l'ODJ. Le nombre de voix par club ou Sca est consultable sur notre site web au niveau de l'Actualité mise en place pour les documents de l'AG.

* Lieu et modalités de l'Assemblée Générale du 7 Novembre 2020 ?

- Des modalités d'organisation vont découler le choix du lieu
 - Choix 1 : Réunion des commissions le matin avec obligation de plusieurs salles
 - Choix 2 : Pas de réunion des commissions le matin, mais présentation le matin des rapports de chaque commission en plénière d'AG, puis rapport des Président, Trésorière et Secrétaire Générale l'Après-midi d'AG en plénière et Elections.

Votes : Choix 1 : Refusé à l'unanimité.

Choix 2 : Contre 0, Accepté à la majorité – 2 abstentions.

* Remplacement de la secrétaire salariée du Comité

- Présentation verbale des postulantes reçues pour le poste au Comité Régional. La Trésorière Christine LACROIX, souhaite rencontrer Chloé ARNAUD avant d'émettre un avis. Décision à l'issu.

* Subventions 2020 (Conseil Régional, tableau actions 2019), (ANS ex CNDS), (Mairie de Marseille), (FDVA Innovations)

- Conseil Régional
 - Pour 2020, subvention 20.000€ demandée, espérance d'obtenir base de 17.000€ plan quadriennal.
 - Présentation aux Présidents de commission des fiches d'actions réalisées, demandées par le CR. Ceci afin de faire comprendre les besoins d'info plus détaillées pour pouvoir remplir ces fiches actions (plus d'une soixantaine à remplir pour une année).
- FDVA
 - Demande faite l'année dernière avec succès, donc l'on envisage de la renouveler.
- Ville de Marseille
 - Nous n'avons rien reçu en 2019 mais nous avons refait une demande pour cette année
- ex CNDS, Agence Nationale du Sport 2020

La FFESSM est devenue tête de réseau. Rappels des éléments présentés lors des Assises des OD en octobre dernier. Le CDN de février cadrera de façon précise ce dossier, F DI MEGLIO doit travailler avec Daniel RICCARDI et le DTN sur ce dossier pour le CDN à venir selon les directives de l'ANS.

Nécessité à la demande du national de former une Commission Territoriale régionale d'Attribution Subventions (CTAS). Proposition acceptée par le CODIR d'intégrer chaque Président de CODEP (6 Codep), le Président comité régional et la Trésorière, avec notre CTS comme référent pilote de notre CTAS. Ce schéma permet une meilleure neutralité de la région vis-à-vis des départements. Ceci reprend le fonctionnement que nous connaissions depuis 3 ans avec les tables rondes réunissant les 6 départements et

la région. Il est rappelé que ce sont les Départements qui donneront l'avis principal sur les demandes des clubs de leurs territoires respectifs.

* Annulation du Championnat du Monde d'Apnée eau libre prévu en Octobre 2020

- Nous attendons le retour écrit du CTN et du Président FFESSM pour informer le Conseil Régional de l'annulation. Raisons internationales CMAS et raisons liées à la Commission Nationale apnée explicitées. Nous rappelons ici l'implication efficace du Comité Régional et du Codep 06 qui à fin août avaient réalisées leur feuille de route pour ce Mondial.
- Le championnat de France eau libre lui est maintenu.

* Grotte COSQUER Villa Méditerranée (suivi)

- Rappel sur le projet qui a été accepté par le Conseil Régional pour la Société ROUSSILLON avec laquelle nous avons signé une convention de partenariat. Il y aura à l'intérieur de la Villa une belle vitrine pour la FFESSM Régionale. Avec possibilité future d'organiser de l'évènementiel sur le site. Les travaux ont commencé, ouverture au public juin 2022.

Partie 2 - Bilans et perspectives de chaque commission ; une par une

APNEE : Fabrice est représenté par Béatrice BOZON (car il encadre une formation Monitorat).

- Suite à une réunion, il y a eu un calendrier clair des stages et formations. Un seul problème : la gueuse qui est chez Hélène et sans la gueuse, ni de bateau pour la recevoir, il n'y a pas de formation possible.
- Il va y avoir prochainement un responsable de com qui fera remonter les informations vers Fred

ARCHEO : Absente

BIO et Environnement : 2020 sera dédié à la formation.

- Prépa FB2 et inhabituelle formation FB1 en région
- Août : formation de jeunes
- Juin : Observation des oiseaux de mer avec la LPO
- Stage bio avec l'Apnée

L'animation Bio sur la randonnée subaquatique est demandée, il y a quelque chose à faire.

Problème soulevé lors du CODIR avec 1 futur FB2 qui a passé son N4 à l'ANMP.

HOCKEY : Problème de volontaires. . Mélissa est partie hors région et Tom n'a plus d'adjointe.

- Compétitions
 - Problème d'entraîneurs régionaux pour l'équipe féminine région. De ce fait pas d'équipe aux championnats des comités régionaux. Où nous avons obtenu en 2018 le titre Champion France Féminine et 2019 le titre Vice-Champion de France Féminine.
 - Les Clubs : 1 club en déclin (plus d'actions): Cagnes sur mer, 1 nouveau club (retour) : Aix
 - Championnats nationaux : pour 2019, Les Minimes d'Hyères sont champion de France. Pas de résultats nationaux adultes. Championnat actuel régional ce dimanche 4 clubs.
- Stages
 - Féminines : une faible participation, plus de têtes de série.
 - Enfants : 40 enfants (20H et 20F) dont 6 extérieurs.

Pour 2020 : surtout trouver des volontaires pour aider la Commission Régionale

JURIDIQUE

- Retour des topos sur les contrôles faits dans les clubs suivant un canevas : 3
- Retour des Contrôles. Noter que les relations avec la DDSC du Var se sont améliorées.

MEDICALE

- Journées médicales de Toulon, succès en 2019. Elles sont reconduites en 2020 (20/09/2020)
- Sport Santé : mieux informer nos médecins fédéraux, mobiliser les médecins prescripteurs,

Le module (sport/Santé) créé par Frédéric DI MEGLIO pour le National a été accepté par le CNOSF en décembre. Nos formations fédérales devraient ainsi passer au JO fin février-mars pour être reconnu en sport sur ordonnance. Notre région est la région pilote dans le cadre du Sport Santé.

Actuellement les clubs doivent se faire connaître auprès des maisons de Sport/Santé pour recevoir des patients. Une à deux maisons Sport Santé créées par département

La Région Sud a créé des carnets de suivi Sport-Santé.

NAP

La NAP régionale est innovante dans la mise en place de compétitions.

- Coupe du Monde des clubs (17/18 et 19 avril 2020)
 - Il y aura un direct sur TV Sport avec 50mn. Cela fera la promotion de l'activité mais aussi des autres commissions satellites (médicale, photo vidéo...).
 - En 2019, il y a eu 25 pays et 550 participants, 2020 attend encore plus de participation
 - Participation financière du Comité régional comme en 2019.
- Championnat en eau libre
 - Le 16 mai sur le site d'Esparon du Verdon. Prévoir l'affiche d'annonce sur le site en temps voulu.

NEV représentée par Alain BOULET

Peu de personnes pratiquent la NEV en Région PACA : seulement 8 personnes, alors qu'il y en a 200 en IDF, 80 en AURA et 50 en AQUITAINE...

- 2019 :
 - Session initiateurs : 2 reçus
 - Session moniteurs : 2 reçusIl y a actuellement 8 moniteurs et initiateurs, 4 clubs répertoriés.
- 2020
 - 5 actions de prévues :
 - Recyclage
 - Journée Sécurité
 - Journée formation initiateur
 - Le 17 mai : WE d'initiation inter commission en Argentière ou Ubaye (à voir avec le Codep 05) avec 2 autres sports : 1 découverte de Via Ferrata et 1 découverte de canyoning.

PÊCHE S/M

- Axée vers la formation avec PSM1, PSM2, PSM3
- Chaque jeudi il y a une formation au club de l'AVCSM
- Stage national en OCCITANIE
 - Mais une fois les jeunes formés, ils partent vers la FNPSA !...
- Formation RIFA
- Participation NATURA 2000, RIPE, CIGALIA

PHOTO VIDEO

- 2019
 - Formation : nomination d'un instructeur national, un FP3 terminé et 2 FP3 en cours de formation.
 - 1 vainqueur de la coupe de France animalière. 3 premières places aux championnats de France ont été prises par la Région Sud
 - 1 titre Champion Monde macro pour J CARPELS accompagnée de M RUOPPOLO
- 2020
 - Les Championnats de France se dérouleront à Marseille et nous fêterons les 40ans des Championnats

PSP

En chute durant 2019 mais remontée en fin d'année. Il y a actuellement 20 clubs dans la Région.

- Sandrine est partie, c'est Philippe NAVARRO qui la remplace dans le 84.
- 26 janvier 2020 compétition à l'Isle sur la Sorgue
- Interrégionaux
- Octobre à Massy : compétition internationale

SOUTERRAINE : Absent

CTR représentée par Alain Beauté

C'est la Région Sud qui fait le plus de brevets (10 000 par an)

Augmentation de 20% sur MF1 et Initiateurs, 105 Brevet TIV.

Collège des Cadres : 72 membres au moment de la fusion, actuellement il y en a 50. Expliquant les demandes de recrutement d'IR.

- 2020
 - Stage MF2 en prépa (avril et août)
 - MF1 : 7 stages finaux de prévus
 - Stages Initiaux 6 de prévus
 - Secourisme, c'est le Codep13 qui forme plus particulièrement
- Pas d'agrément PSE1 mais seulement PSC1.

HANDISUB

- Comité National du Handicap : Label 2019 au CREPS d'Antibes pour le stage régional d'envergure. Contact auprès du Président du Comité par le Secrétariat d'Etat dédié aux personnes en situation de Handicap pour réaliser un reportage sur nos activités HandiSub en raison de nos actions nommées comme innovantes.
Ce reportage sera réalisé sur le we de début février, gestion par Yann STREBLER à partir d'un synopsis envisagé conjointement (jeune fille PESH, mère aidante, infirmière soignante et EH2, moniteur référent HandiSub). Clip de 2mn qui sera présenté lors de la Conférence Nationale du Handicap 2020 le 11 février au Palais de l'Elysée en présence du Président de la République et de nombreux Ministres (date anniversaire de la Loi Handicap et Société de 2005).
- Augmentation nombre de structures en 2019. Rappel aux Présidents de Codep que les clubs doivent se faire référencer HandiSub.
- 2020 : 2 stages EH1. Un fin août sur le 13, et novembre sur le 83.
- 2021 : prévision grand Stage régional au CREPS d'Antibes

Partie 3 – Sujets Généraux –

- * Points sur UICN Juin 2020 (CCI rencontrée en décembre, Marathon Pure Océan rencontré avec le CODEP 13 en janvier, réunion avec Conseil Régional prévue pour un Village de la Méditerranée sur le J4). Manifestations prévues du 11 au 19 juin 2020
 - Nous participerons aux activités sur le Village de la Méditerranée prévu du 12 au 16 juin. Projets d'exposition photos sur la féminisation et plongée. Possibilité de bassins tactiles avec la Commission Bio et à partir du matériel de la Nationale.
 - Pure Océan : C'est un marathon sous-marin en scaphandre entre Cassis et Marseille sur 2 jours (42km en relais plongeurs). Coordination par le Jean Claude JONAC avec la Fondation Pure Océan.
- * Publicité :
 - Mettre à jour pour le futur La LONDE pour la carte utilisée dans revue « Plongez ».
 - Prévision de refaire le fascicule AQUASUD 2020.
- * Info Ministère des Sports : prévention, violences sexuelles en milieu sportif. Circulaire adressée à nos structures. Intervention de Yann RUELLO. Intervention de Valérie HUET.
 - « Libérer la parole » : La Ministre des Sport demande que les encadrants se déclarent en termes d'honorabilité au travers de l'extrait de casier judiciaire N°3. Démarches de facilitation pour dénoncer des violences. Pour nos opérations type CIGALIA, gérées par les ASJ : demander à nos cadres de produire cet extrait à notre référent.
- * Sport Santé, carnet de suivi des séances Sport Santé. Impression de 100 carnets (exemplaire transmis ou à transmettre au DTN, MFN, Présidente CMPN, Président FFESSM).
- * Festival Galathéa de Hyères. Renouvellement présence sur stand et même subvention que l'an dernier.
- * Bourse de formation de cadres : Bilan groupe de réflexion sur bourse de formation des cadres des Commissions activités en 2020
 - Il n'y a pas eu de réunion à ce jour, difficile de trouver une date qui convienne à tout le monde.
 - Une suggestion : dans un premier temps, que chacun couche par écrit ses idées et les différentes pistes envisageables. Christine LACROIX en ferait ensuite une synthèse avant une rencontre du groupe de réflexion. Bilan final et décision pour prochain CODIR.
 -
- * Amélioration des locaux du siège Régional
 - Il est proposé de climatiser le bureau du secrétariat, l'accord du Syndic de l'immeuble a déjà été reçu (sortir le PV de la SOLAFIM). Réalisation après l'été.
- * Comité National Handicap (Label 2019 et reportage 2020 sur notre comité SUD)
 - Complément d'intervention de Yann STREBLER
- * Filière Régionale activités subaquatiques du Conseil Régional,
Suite à réunion début janvier par le Président du Comité avec la Direction Générale des Services du Conseil Général, information sur notre filière qui sera mise en avant à partir de 2020.
 - Au départ Projets européens Maritimo et Neptune, impliquant 06 et 83. Puis intégration sur le 13 au niveau Villa Méditerranée
 - Le CR prend conscience que la filière subaquatique est devenue importante en chiffre d'affaire direct. Ceci permettra de développer nos activités à moyen terme.

* Questions diverses et prochain CODIR

Prochain CODIR fixé le samedi 25 avril toute la journée au Siège régional (vu le nombre) pour les Commissions, les Codep et les membres du Codir, de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Le Président Frédéric DI MEGLIO

